

EDITO DU MAIRE



Chères Mirmandaises,
chers Mirmandais,
chers amis,

Les beaux jours arrivent !
Mirmande se réveille doucement... mais sûrement...

Cette nouvelle saison nous réserve de toute évidence de bien belles surprises, rencontres et animations pour le plaisir de tous, Mirmandais, voisins-amis et visiteurs.

L'exposition organisée par Haute Voltige « le grand secret » a rencontré un vif succès et laissera bientôt place à Mt-Simone pour une expérience inédite et hors du commun.

S'en suivra ensuite et pour tout l'été une très belle exposition organisée par Danielle et Bernard Sapet, rendant honneur à une Mirmandaise devenue iconique : Marcelle Rivier.

Cet été, Mirmande rimera également avec musique classique. Entre « les concerts de poche » en mai et « Saoû chante Mozart » en juillet, vous pourrez découvrir « les Sésameries de Mirmande » les 14, 15 et 16 juin qui rendront hommage à Ravel pour cette première édition.

Évidemment, et même si Marinette au service culturel de la commune produit un travail important et de qualité, tout ne serait pas possible sans l'aide des Mirmandais bénévoles des nombreuses associations. Qu'ils soient, ici vivement remerciés.

Ensuite, cet été sera vivant. De nouveaux commerces, galeries et ateliers ouvriront leurs portes renforçant ainsi la dynamique mirmandaise lancée et orchestrée dès notre arrivée aux affaires en 2014.

Enfin, vous trouverez dans cette édition, beaucoup d'informations sur la vie de notre village que je vous laisse maintenant découvrir, avec comme à l'accoutumée toutes ses nombreuses rubriques.

J'espère vous retrouver et vous croiser bientôt à l'une ou l'autre de ces manifestations en attendant nos réunions de quartiers dont les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Toute mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été. Soyez assurés de notre détermination, implication et disponibilité au service de Mirmande : à votre service !

Benoît MACLIN
#fierdetremirmandais

ACTUS

çi-contre p.1

DOSSIER

Assainissement p.2
Marcelle Rivier p.4

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L-Mosaïque p.7
Bernard Froment p.8

BIEN VIVRE

Abattage d'arbres p.9
Rémanents p.9
une nouvelle signalétique p.10
PLU p.11
souscription pour Mirmande p.12
Travaux p.14
Poubelles p.14
Pont de Vaucourte p.14

CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE

Concerts de Poche p.15
Exposition "Ressac" p.15
Sésamerie p.16
Saoû chante Mozart p.17
Ripitiki p.17
24h de pétanque p.18
Mardhés p.18

Divers

Henri Charroin p.19

INFOS MAIRIE

Etat-civil p.21
Adresses et numéros utiles p.21



LE GRAND SECRET

jusqu'au 19 mai

EXPOSITION DALVA DUARTE ET JEAN-LOUIS MONNET

"Charge MIR de dire, en latin MIR manda ! MIR ? A l'origine, le mot est né du nombre (intemporel, universel, parfois transcendant).

19 magnifiques tableaux de DALVA DUARTE sont interprétés par un fils d'Icare : chaos, passion, liberté, ambiguïté de l'espace-temps, du mythe d'ER et

de la RE naissance, cycles et rotations. Salve Natura!

Sautran Vale ! Grâce au CODE arithmétique du « devin » Virgile (mort en 19 avant IC), MIL le pilote « ACRO » (qui voit le monde à l'envers) dévoile MIR et le Grand Secret : la REVOLUTION de 2019-2020, cosmique, politique, et religieuse. Un nouveau paradigme..."

Jean-Louis Monnet

Exposition du 6 avril au 19 mai à l'église sainte Foy. Catalogue d'exposition en vente sur place. Ouvert tout les jours de 11h à 19h.

UNE LIGNÉE DE CHAMPIONS

Véronique Hauteville, infirmière, est aussi éleveuse familiale de chiens de race à Mirmande. Elle élève exclusivement des spitz japonais et des shiba inu : des petites boules de poils avec pedigree, qui ont un sacré palmarès !

Sur ces 2 années passées, Véronique, remporte le Premier prix d'élevage en spitz japonais en France avec Jizo, premier mâle, il est super médaillé : champion de France, de Suisse, d'Italie, du Luxembourg et international. Il est aussi qualifié parmi les 128 plus beaux chiens de France. Il a également été sélectionné comme



représentant de la race au salon de l'agriculture 2019 pour la deuxième année consécutive. Quant à Miyuki, sa sœur, elle est première femelle et championne de France.

Le 16 mars dernier a eu lieu la Nationale d'élevage pour ces races avec la nouvelle génération : Kuma jeune frère de Jizo devient champion de France, Natsumi sœur de Kuma, a remporté la catégorie femelle pour devenir championne de France et meilleure de race devant son frère ; elle a obtenu

aussi le trophée du coup de cœur « spitz japonais ». La nièce de Jizo, Naoko, a gagné la classe intermédiaire et est une championne en devenir.

Véronique remercie les adoptants de leur avoir prodigué de bons soins; elle est très fière de cette lignée, et il y a de quoi !

S. Marinet



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Notre commune dispose d'une station d'épuration de type lagunage mise en service en 1975 pour une capacité de 100 Eh (équivalent habitants). Les suivis réguliers du fonctionnement de cette station d'épuration ont montré qu'elle était devenue largement sous dimensionnée et obsolète. La commune a donc décidé de s'engager dans un programme de travaux d'assainissement et a préalablement mis à jour son schéma directeur d'assainissement en 2017-2018 avec le bureau d'études NALDEO.

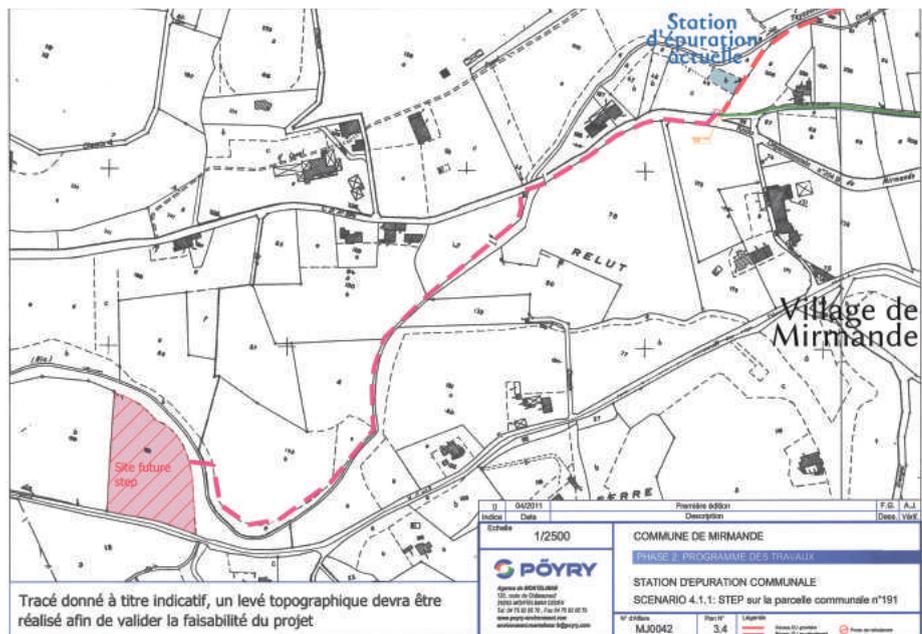
Les conclusions du schéma directeur d'assainissement permettent de définir les travaux à engager pour améliorer la collecte des eaux usées, la gestion des eaux pluviales mélangées aux eaux usées, et enfin de choisir un site adapté à l'implantation de la nouvelle unité de traitement.

Pour mener à bien la réalisation de cette opération, la commune a mandaté le service assainissement du département pour assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La maîtrise d'œuvre vient d'être attribuée à NALDEO.

Nature des travaux :

-Extension du réseau de collecte sur le quartier Ste Lucie avec la mise en œuvre d'un poste de



relevage.

Il s'agira de récupérer un réseau de collecte existant, regroupant plusieurs habitations, actuellement assainies par une fosse septique vétuste et présentant des dysfonctionnements en période estivale.

-Ce réseau existant sera prolongé jusqu'à un poste de refoulement et collectera les habitations sur le tracé dont une de grande capacité.

-Réaménagement du déversoir d'orage existant.

-Reprise réseau de transfert jusqu'à l'ancienne station d'épuration en diamètre 400 mm afin d'amener les eaux usées et pluviales jusqu'à l'ancienne step pour y être stockées dans un bassin d'orage.

-Désaffectation de l'ancienne station d'épuration de type lagunage, dont le curage et l'évacuation des boues (épandage). Et mise en place sur ce lieu d'un poste de refoulement pour transférer les effluents sur la nouvelle station. Création d'un réseau de transfert (900 ml) et d'une nouvelle station d'épuration de type macrophytes de 250 EH environ, dont le dimensionnement devra être validé.

Au préalable, des relevés topographiques ont été réalisés sur la totalité du linéaire du réseau de collecte, de transfert et du site de la station d'épuration pour confirmer la faisabilité du projet.

Des études préliminaires permettant de caractériser la

nature du sol pour vérifier ses aptitudes géotechniques vont être rapidement engagées selon les recommandations du maître d'œuvre.

Planning prévisionnel:

- Dépôt DETR 2019 (1ère tranche fonctionnelle) : janvier 2019

- Avant-projet en mai 2019

- Dossier Loi sur l'eau et volet urbanisme en juillet 2019

- Dépôt des demandes de financement AERMC et CD26 : octobre 2019

- Dépôt DETR 2020 (2ème tranche fonctionnelle) : janvier 2020

- Démarrage des travaux : mai 2020

- Fin des travaux : décembre 2020 - printemps 2021

Coût total de l'opération : 1 220 000 dont 60% de subventions



Zone de desserte et de refolement quartier Ste Lucie



Zone de refolement du quartier Ste Lucie sous les remparts nord du village avec remontée en façade pour rejoindre le réseau existant



Site de la future station d'épuration



Station d'épuration actuelle à reconverter éventuellement en bassin d'orage



Zone d'implantation possible du poste de refolement principal et du bassin d'orage

MARCELLE RIVIER, « DE LA VIE À LA PEINTURE »

L'église Ste Foy accueillera du 7 juillet au 15 septembre une rétrospective de l'œuvre de Marcelle RIVIER. L'exposition, organisée par l'association « Les Amis de Marcelle Rivier », retracera 40 ans de peinture.



Nombre de Mirmandais se souviennent de la frêle silhouette de Marcelle, du sourire qui plissait son visage, de la cigarette qui ne la quittait pas, de sa bienveillance, de sa présence si forte et pourtant si discrète. Jusqu'à la fin de sa vie, en 1986, sa personnalité marqua le village.

Quand Marcelle Rivier arrive à Mirmande en 1932 avec les membres de l'académie d'été du peintre André Lhote, les villageois sont scandalisés par ces artistes modernes et libres qui font la fête, fument, se baignent nus dans la Teyssonne...

Passée la surprise, dépassées la méfiance et les conventions, le groupe s'intègre. Le village deviendra le rendez-vous d'été de nombreux artistes dont Marcelle fût très proche, parmi lesquels Fedor Loevenstein, Joseph Lacasse, Alexandre Garbell et Gustav Bolin.

Séduite par le charme de Mirmande, la jeune femme s'y

installe en 1939. Elle occupe une pièce de la maison prêtée par la famille Coutrot, où s'installe également Blanche Husek, une autre élève de Lhote.

« Je vis dans un village qui est un univers. Je vis dans un univers qui est un village »

C'est ainsi que Marcelle la baroudeuse, la touche à tout, élevée dans un couvent en Argentine, puis vendeuse dans une galerie d'art à Buenos Aires, modèle, danseuse de music-hall, habitante de New York et de Londres, résumera Mirmande.

L'entrée en Résistance

Les années de guerre mettront sa vie de peintre entre parenthèses. Marcelle s'engage dans la résistance. Elle fait parti de Réseau Buckmaster des Forces Françaises Combattantes avec Charles Caillet.

Agent de liaison, elle sillonne le sud de la Drôme à vélo, transportant des messages à Die, Dieulefit et parfois au-delà.

Elle cache juifs et résistants avec la complicité d'autres artistes dont Mena Loopuyt. Un poste de transmission est installé dans la tour de sa maison.

Elle travaille avec Pierre de St Prix, préfet de la Résistance et premier préfet de la Drôme à la libération. Une amitié indéfectible la liera à lui et à son épouse Monique.

En 1945, La Croix de Guerre récompensera un engagement dont elle parlait peu.



portrait de Mena Loopuyt 1955

Marcelle, la villageoise

Après la guerre, la vie reprend son cours à Mirmande. Marcelle écrit pour les villageois des pièces de théâtre dont elle dirige les représentations.

Elle immortalise de son pinceau des scènes de la vie mirmandaise, fait le portrait des habitants. Nous sommes loin de la défiance des années 30, l'artiste est depuis

longtemps adoptée.

D'un périple de 5000 km en Guinée en 1951, elle rapportera des croquis qui deviendront, dans l'ombre de son atelier mirmandais, des toiles lumineuses. « J'ai ramené d'Afrique les couleurs dont j'avais besoin » reconnaîtra l'artiste.

Pourtant la vie n'est pas toujours facile. Marcelle n'est pas riche et doit parfois choisir entre un repas ou l'achat de couleurs.

Elle entre au matin dans son atelier et n'en sort qu'en fin de journée pour une promenade. Les villageois qui la rencontrent lui offrent quelques pommes de terre, quelques fruits ou une invitation à partager leur souper.

Cette amitié protectrice soutiendra Marcelle qui n'oubliera jamais cette générosité.

En 1973, la rencontre avec Bernard et Danielle Sapet offrira à l'artiste une nouvelle aisance. En effet, le couple de galeristes séduit par sa peinture relance pour elle le circuit des expositions.

« Les Paysages sont trop loin de moi »

Depuis 1956, Marcelle ne peint plus sur le motif. Elle ramène de ses sorties de multiples croquis. Sa

DOSSIERS



mémoire, la force de son trait, changeront les esquisses en paysages puissants.

L'intimité de son atelier, la complicité d'un face à face avec ses modèles conviennent à l'artiste qui peint de nombreux portraits et natures-mortes.

« Je veux le tactile, l'odeur... le charnel des choses... J'ai besoin de m'approcher, les paysages sont parfois trop loin de moi » confiera-t-elle à ceux qui l'interrogent, reconnaissant de toile en toile les objets de son quotidien, toujours répétés, pichets, théière, bols, dessous de plat et bouteilles, dont seules les couleurs changent.

Une fenêtre ouverte, la terrasse que l'on devine, le bouquet planté dans un vase sur un coin de table, font entrer la nature et la lumière dans le chaleureux cocon de l'atelier.

Le temps des hommages

L'année de sa disparition en 1986 et pour le centième anniversaire de sa naissance en 2006, Mirmande a rendu hommage à Marcelle Rivier à travers des expositions à l'église Ste Foy et à la galerie Sapet.

A l'écrivain et journaliste Claude Boncompain, qui s'étonnait qu'elle n'expose pas davantage, Marcelle Rivier répondait « L'important c'est de créer. Quand au reste, le monde entier passe à

Mirmande »

Puisse le monde entier être au rendez-vous donné cet été à Mirmande à tous les admirateurs de l'artiste et de sa peinture !

Vernissage le 6 juillet 2019 à partir de 17 heures à l'église Ste Foy.

L'exposition sera ouverte du 7 juillet au 15 septembre tous les jours de 11h à 19 h.



Collège Marcelle Rivier à Beaumont les Valence

Suite au vote lancé sur Internet par le département de la Drôme, Marcelle Rivier a été choisie parmi 4 résistantes pour donner son nom au nouveau collège de Beaumont les Valence.

Un projet pédagogique a été mis en place par les enseignants autour de Marcelle Rivier.

Les élèves seront amenés à réaliser des productions portant sur l'œuvre et la vie de l'artiste.

Cette année, les élèves de 4ème travailleront sur Marcelle Rivier, peintre et l'année prochaine sur Marcelle Rivier, résistante.

Les premiers travaux seront présentés à l'occasion de l'exposition à l'église Ste Foy.

Une donation d'une œuvre de l'artiste et la dotation d'ouvrages la concernant pour le centre de documentation ont été faites au collège.

M-A Gualda

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L-MOSAÏQUE, UN NOUVEL ATELIER PORTE DES GAULTIERS

Dominique et Valérie Villéna, deux soeurs passionnées et dynamiques fraîchement installées à Mirmande, ont tout quitté pour venir s'établir ici.

Depuis près de 20 ans, ces 2 lyonnaises d'origine, exercent à 4 mains leur métier passion, la mosaïque.

Après quelques années passées au nord de Lyon dans le beaujolais, dans un autre plus beau village de France, à Oingt, elles ont finalement suivi leur instinct qui les a guidées à Mirmande. Au cours d'une journée d'été, elles ont fait l'aller-retour et ont littéralement fondu pour ce village. 5 mois plus tard, les voilà installées porte des Gaultiers, où après quelques travaux de rafraîchissement, elles ont posé leurs couleurs et comptent bien y créer un lieu chaleureux et convivial. Grâce à une formation de carreleuse pour l'une et d'ébéniste pour l'autre, elles ont combiné des techniques modernes pour répondre à tout projet, de manière efficace et originale.

Cet Art méconnu offre une gamme d'infinies possibilités. Du cadeau unique à la fresque monumentale en passant par la mosaïque de chevalet, elle apporte toujours un supplément d'âme.

Mais la mosaïque est aussi un art à porter, et ces 2 expertes du travail du verre, ont créé depuis 6 ans une ligne de bijoux qui séduit le plus grand nombre.

N'hésitez pas à pousser la porte de leur atelier-boutique.

Elles vous invitent à les rencontrer Jeudi 18 Avril pour leur inauguration, autour d'un verre de l'amitié.

L-Mosaïque

Valérie & Dominique Villéna

2, grande rue

26270 Mirmande

Tel 09 73 69 52 66

l-mosaïque.com

Ouvert au public du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h et sur rendez-vous.



L-Mosaïque

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

BERNARD FROMENT, « AGRISculpTEUR VERRIEN »

La galerie a quitté le rempart nord pour s'installer place du champs de Mars.

Bernard Froment ne sculpte pas, il assemble. Le bois, le verre, le fer ...

Sombres totems s'élançant vers le ciel, nœuds de racines, sphères polies, larmes, langues et cascades de verre, flaqes de lumière serties au cœur du bois,

Le chaud, le froid, duos, duels... Plantées sur les supports de fer, tout à la fois massives et aériennes les œuvres de Bernard Froment semblent défier les lois de l'équilibre.

Découvrir l'exposition en présence de l'artiste est un double plaisir. Il faut l'écouter parler pour prendre la mesure de la passion qui l'habite. Sa sincérité, l'évidence de sa démarche artistique, son émerveillement toujours intact face à la



création, apportent à son discours une étonnante fraîcheur.

Dans ses racines paysannes – il est parallèlement producteur de semences et de céréales – il puise un vocabulaire qu'il adapte à son art, germination, maturation, enracinement. Il se définit comme un « agrisculpteur » terme qu'il a inventé et auquel il a ajouté « verrien » englobant ainsi le matériau qu'il travaille et une pointe de fatalisme.

M-A Gualda

La galerie est ouverte de mai à septembre : le jeudi - vendredi - samedi - dimanche - lundi de 10h à 12h et de 15h à 19h

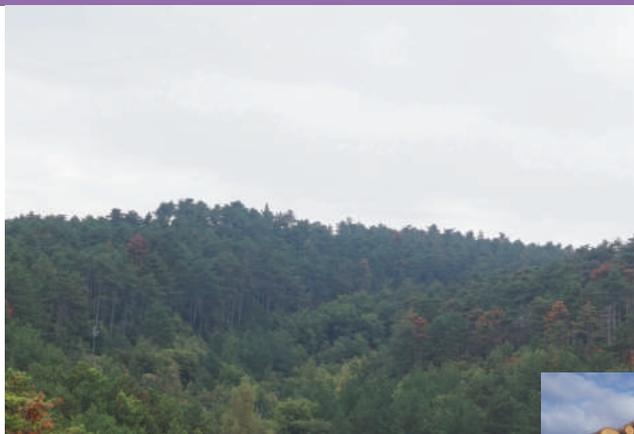
- de mai à septembre: le jeudi - vendredi - samedi - dimanche - lundi de 10h à 12h et de 15h à 19h

Site Internet : www.bernard-froment.com

M.A. Gualda



BIEN VIVRE À MIRMANDE



ABATTAGE D'ARBRES EN FORÊT DE PINS



Après la constatation d'attaques par un parasite qui sévit dans le sud de la France, l'ONF et son responsable Mr Martel, ont préconisé une coupe nécessaire sur les arbres touchés par ce ravageur. Les troncs ont été entreposés au bas du village et vendus par une société mandatée par l'ONF pour un montant de

2244 €. Une exploitation forestière a toujours un impact, que les forestiers essaient au maximum d'atténuer en suivant des clauses

pour l'exploitation. Elles étaient, pour Mirmande de démonter les houppiers des arbres exploités, de protéger les panneaux du sentier et de ne pas laisser de branches sur 2 pistes de débardage pour l'accès du tracteur forestier. Ces clauses ont été respectées par le CFPF.

QUE FAIRE DES RÉMANENTS DE COUPE ?

Les rémanents forestiers sont les bois qui n'ont pas de valeur marchande laissés sur le terrain après une exploitation forestière.

A contrario, les rémanents sont de plus en plus considérés comme utiles pour l'écosystème forestier, leur décomposition sur place enrichit des sols souvent pauvres.

Le conseil d'administration de l'Office National des Forêts a adopté une ligne de conduite et a émis les recommandations suivantes :

- Eviter l'exportation des rémanents
- Eviter la mise en tas ou en andains des rémanents, sauf nécessité, et dans ce cas si possible les broyer.
- Eviter à tout prix le brûlage.
- N'effectuer le broyage que lorsqu'il est nécessaire
- Dans tous les autres cas, laissez les rémanents répartis sur le sol, en exigeant un démantèlement des houppiers ou en cas d'éclaircie résineuse, mettre en place des cloisonnements.

Les laisser dispersés sur la coupe

Les avantages : retour des éléments au sol, protection thermique du sol, frein à l'érosion, protection de la microfaune et des oiseaux nicheurs au sol, enrichissement de l'humus, respect de la flore présente, respect des espèces protégées, protection et abri pour la régénération, moindre impact du matériel forestier sur le sol, etc..

Les inconvénients, souvent reprochés, sont une gêne à la circulation du public et des chasseurs, éventuellement des troupeaux, le risque de départ de feux, l'aspect visuel de « chantier pas fini » ou de « champ de bataille », expressions souvent entendues.

C'est la solution la moins onéreuse et qui présente le plus d'avantages au sens écologique. Elle devrait donc être appliquée dans tous les cas, s'il n'y a pas d'autres nécessités.

BIEN VIVRE À MIRMANDE

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE DES ACTIVITÉS DU VILLAGE

En ce début de saison, des nouveaux panneaux (une dizaine) vont être installés en différents points du village afin d'indiquer aux visiteurs les activités qu'ils peuvent y trouver : services, hôtels, restaurants, commerces, ateliers.... Cette installation permet de répondre aux obligations réglementaires tout en améliorant le service aux visiteurs. Les pancartes actuellement posées pour chacun sont en effet interdites et elles pourront ainsi être supprimées. C'est ce qu'ont pu expliquer à l'ensemble des personnes concernées les responsables des services de la

Préfecture à l'occasion d'une réunion a été organisée en Mairie le 8 avril dernier.

La commune a conçu un système adapté au village : une structure en acier identique aux éléments déjà installés (panneaux d'information des parkings, panneaux d'affichage...) dans laquelle s'inséreront des lames individuelles normées. Le système est ainsi facile à mettre à jour et chacune des activités assurera la charge financière réduite de la réalisation de ces panneaux.

Par ailleurs, un flyer reprenant sur un plan du village l'ensemble des activités sera réalisé et mis à

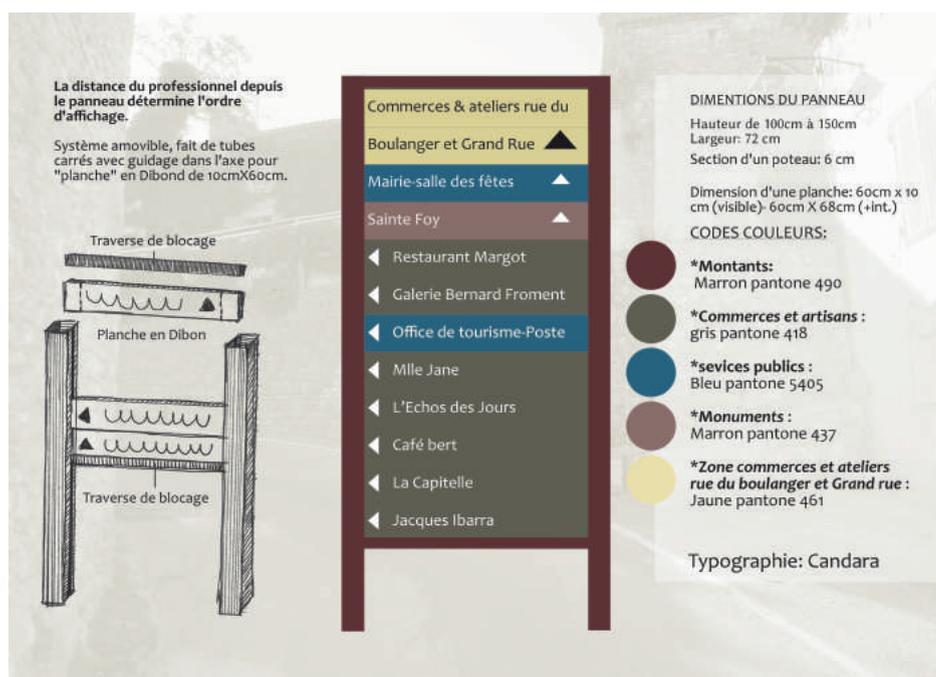


disposition des visiteurs et disponible sur le site de la Mairie.

L'objectif est d'améliorer l'information, en la mettant à disposition via différents supports complémentaires, et d'en assurer une mise à jour régulière. C'est ainsi que le système des panneaux d'information des parkings a été revu l'an dernier pour permettre un changement annuel de l'image.

Ces panneaux, qui doivent s'accorder avec le respect du site du village, ont été validés par l'Architecte des Bâtiments de France.

F. Ibarra



BIEN VIVRE À MIRMANDE

PLAN LOCAL D'URBANISME ET SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Le 2 mai dernier se tenait la seconde réunion publique des procédures Plan Local d'Urbanisme (PLU) et Site Patrimonial Remarquable – Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (SPR-AVAP). Son objectif était d'informer et d'échanger à cette phase de fin de concertation sur ces deux projets.

Benoit Maclin, Maire, a rappelé la philosophie de ce travail : mettre en place des documents d'urbanisme qui préservent le village et le paysage de la commune. Il s'agit d'assurer la qualité de vie des Mirmandais mais également l'attractivité de la commune dont le tourisme est devenu un secteur économique important. Le PLU définit la destination des différents secteurs, les constructions possibles, et le SPR précise comment les constructions, modifications etc. doivent être réalisées. Les Mirmandais ont été associés à la procédure, notamment dans des ateliers dont la production a largement été reprise dans les documents, et le seront encore par les enquêtes publiques.

Florent Dereumaux, consultant, a présenté les zonages et plans des futurs règlements. Les

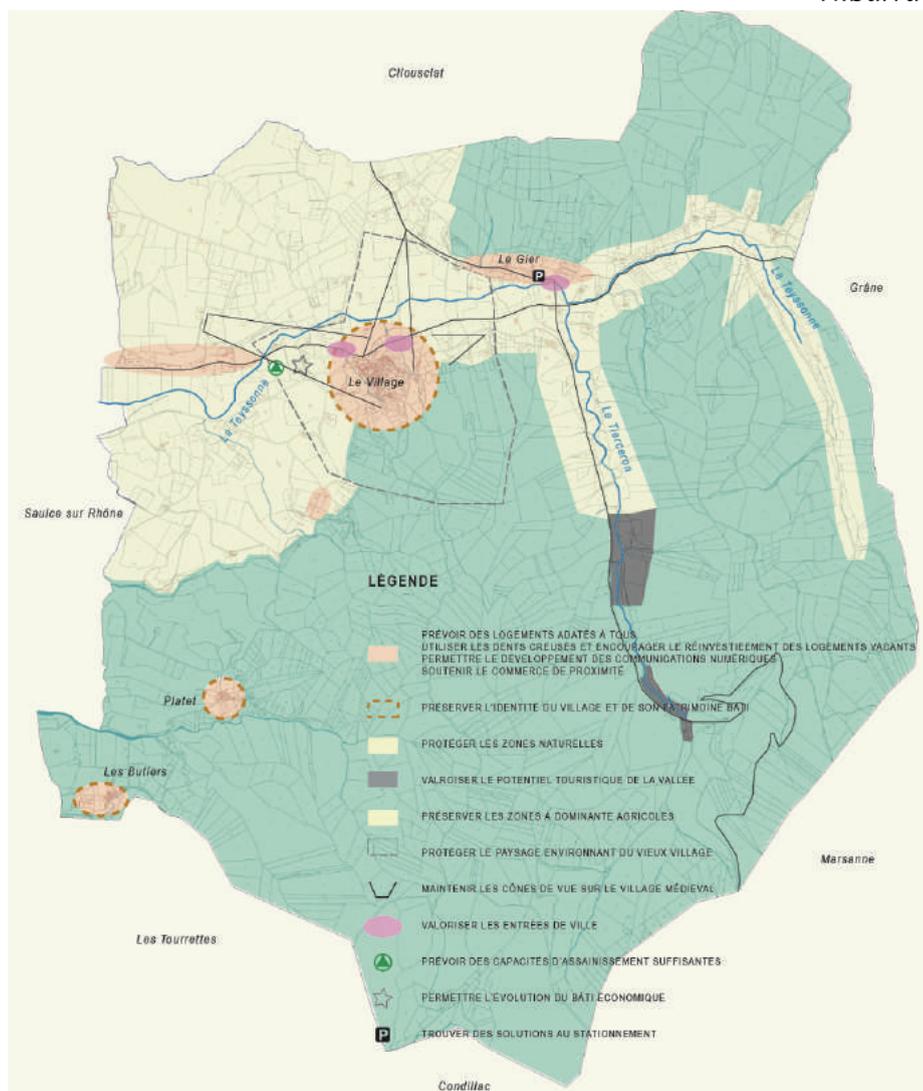
zonages seront identiques pour le PLU et pour le SPR dans un souci de cohérence et de facilité d'usage.

Les zones urbanisées « U », agricoles « A », naturelles « N » se déclineront en sous-zones permettant de nuancer et décliner au plus près des besoins les possibilités et

contraintes.

Les prochaines étapes sont l'examen par les « Personnes publiques associées » (toutes les administrations et collectivités concernées) et la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture pour le SPR avant l'enquête publique.

F.Ibarra



BIEN VIVRE À MIRMANDE

TROIS SOUSCRIPTIONS DE LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR MIRMANDE !

Vous aimez Mirmande ? Vous pouvez aider la commune et être un acteur direct de la vie locale et de la restauration de son patrimoine en participant aux souscriptions ouvertes en faveur de trois projets très différents.

La restauration de la Chapelle Saint Lucie :

Nous vous avons déjà parlé de la souscription ouverte par la Fondation du Patrimoine en faveur de la restauration de la Chapelle Sainte-Lucie. Elle a permis grâce à 10 000 euros de dons, de mener à bien une première tranche de travaux (toiture, vitraux, autel, statue). Cette souscription reste ouverte : une petite étude doit être menée afin d'établir les besoins et priorités d'une seconde tranche : intérieur, électricité, accessibilité, environnement immédiat.

Déjà ouverte à l'occasion d'événements, la Chapelle Sainte Lucie pourra accueillir plus de manifestations dans de bonnes conditions et être régulièrement ouverte au public.

En ce mois de mai, la Fondation du Patrimoine a ouvert deux autres souscriptions qui concernent Mirmande :

La restauration et l'ouverture au public du pigeonnier :

Le pigeonnier, propriété communale, se situe dans le haut du village et en site classé. Il est très simple et réalisé avec les matériaux locaux mais il témoigne d'une architecture rurale traditionnelle.

La commune souhaite remettre ce pigeonnier en état afin de préserver le témoignage patrimonial qu'il représente (le pigeonnier ancien et le mur de soutènement de la parcelle qui est la trace de la première enceinte du village) et ouvrir au public ce lieu si particulier. Il se situe en effet dans un jardin clos mais visible depuis la rue le surplombant, depuis lequel il est possible d'embrasser une large vue sur la vallée du Rhône.

Un ensemble de travaux est nécessaire : la reconstitution du mur de soutènement, la restauration de la toiture, de petites interventions de maçonnerie, la mise en place de menuiseries... D'autres travaux techniques permettront d'assurer l'utilisation du lieu : installation de toilettes, des réseaux, réaménagement d'un petit bâtiment attenant, installation d'une treille métallique.

Ainsi, le pigeonnier pourra être ouvert sans danger au public et deviendra un lieu qui participe à la vie du village en proposant des activités éphémères et culturelles, en offrant au public un lieu de repos et de contemplation d'une admirable vue sur la Vallée du Rhône et les montagnes de l'Ardèche.

L'enfouissement des lignes électriques et la préservation de la calade de Platet

Le dernier projet se situe dans le hameau de Platet, au Sud-Ouest de la commune.

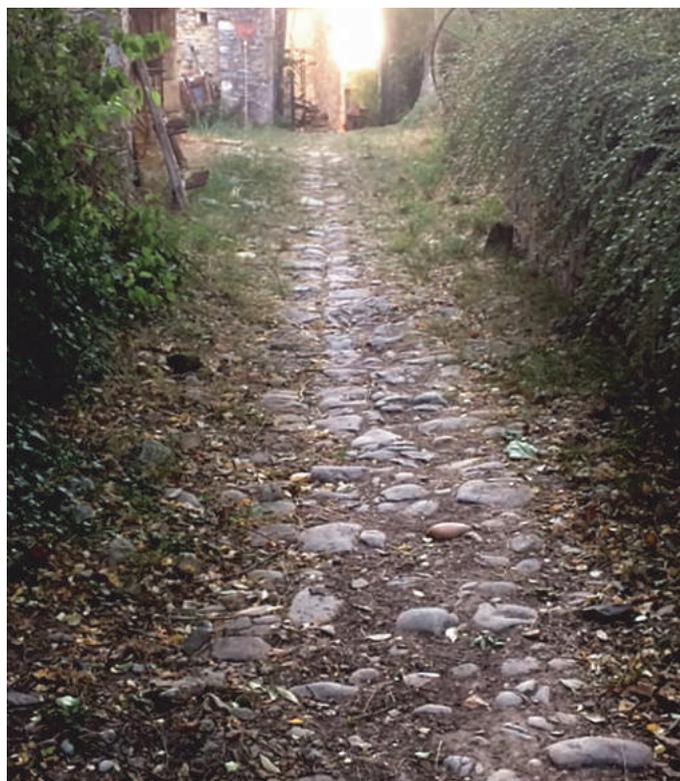
Ce hameau dominant la vallée du Rhône, aux maisons groupées autour d'une rue principale a gardé un caractère fort et intègre. Sa qualité patrimoniale et son ambiance simple contribuent à son indéniable charme.

La commune a obtenu l'enfouissement des lignes électriques qui suivent la rue en aérien sur des poteaux béton. Or la rue du Clair de Lune, dans sa partie Est, la plus ancienne, est une calade (empierrement en pierre calcaire traditionnelle) longue de 35 mètres, absolument intacte et identique aux plus anciennes du village.

L'enfouissement des lignes implique une tranchée dans la calade. Le SDED, opérateur des travaux d'enfouissement, ne prendra pas en charge le sur-chantier lié à la préservation de cette calade, ni techniquement, ni financièrement.

La commune doit donc assumer cette partie du projet. Il s'agira de reconstituer un sol en tout

BIEN VIVRE À MIRMANDE



venant dans la partie ouest de la rue et à déposer les pierres de la calade sur le tracé de la tranchée d'enfouissement puis, les travaux d'enfouissement proprement dits étant terminés, de les remettre en place et de nettoyer l'ensemble de la calade.

Il serait paradoxal et catastrophique qu'une opération dont l'objectif est de préserver et mettre en valeur le patrimoine provoque la destruction d'un témoignage d'une telle qualité. La restauration de la calade en accompagnement de l'enfouissement des lignes électriques permettra de faire du hameau de Platet un exemple de préservation exceptionnelle.

Pourquoi la Fondation du Patrimoine aide-t-elle ces projets ?

Ces projets ont tous une partie patrimoniale : préservation, restauration, mise en valeur. C'est l'objet de cette fondation que de rassembler des fonds, des dons de particuliers ou d'entreprises, sur des projets qu'elle a sélectionnés et dont elle suit la qualité de réalisation. La souscription ne concerne que la partie patrimoniale des projets.

Bien sûr la commune sollicite des subventions, notamment auprès de la Région et du

Département, mais elles sont limitées et 20 % du coût restera toujours à la charge de la commune. Les bénéficiaires de la souscription sont donc essentiels à la réalisation des travaux.

Pourquoi participer à ces souscriptions en faisant des dons ?

Parce que vous faites une bonne action en soutenant la restauration du patrimoine,

Parce qu'il s'agit de projets à Mirmande que vous habitez (ou pas) et que vous aimez,

Parce que vous êtes particulièrement intéressés par un des projets,

Parce que votre argent est destiné à l'opération que vous avez choisie : Sainte-Lucie, le pigeonnier, la calade, ou deux d'entre elles, ou les trois,

Parce que vous pouvez donner un peu ou beaucoup, une fois ou plusieurs fois, toutes les contributions sont importantes,

Parce que vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de déduire de votre impôt sur le revenu 66 % de votre don, de votre impôt sur les sociétés 60%. Ainsi, 100 € donnés = - 66 € d'impôt, seulement 44 € « réellement » donnés

Un peu plus d'informations sur le projet du pigeonnier :

la commune souhaite que le jardin et le pigeonnier soient ouverts au public et que ce lieu soit prétexte au repos, à la détente, à la contemplation et à la convivialité. L'essai d'une buvette d'été en 2018 (le Perchoir) a démontré que ce projet a du sens. Sa situation exceptionnelle, dans la partie haute du village et en contrebas de l'église Sainte Foy, est stratégique.

L'idée est de maintenir le Perchoir tout en garantissant à la commune la maîtrise du lieu et des activités qui s'y déroulent. Ainsi sont envisagés l'accueil dans le pigeonnier lui-même d'une « bibliothèque en liberté » sur le modèle de celle déjà installée en bas du village enrichie de jeux ainsi que des animations diverses et une concession pour le Perchoir.

F. Ibarra

BIEN VIVRE À MIRMANDE

TRAVAUX AU BAS DU VILLAGE, PLACE DU CHAMP DE FOIRE

Suite au déplacement du transformateur de la place du champ de foire, face à l'école, le long de la départementale, une étude est en cours pour utiliser le local laissé vacant afin de le transformer en toilettes publiques avec accès aux personnes à mobilité réduite. En effet, cet endroit très fréquenté nécessite la création d'un tel lieu devenu indispensable.



Des travaux ont déjà permis d'effectuer le raccordement à l'égout et la pose d'un compteur d'eau sur le réseau. En prévision de la mise en place d'une borne de recharge pour les véhicules électriques, le SDED a prévu un raccordement pour celle-ci. Enfin, il sera procédé à la réfection totale de l'armoire électrique de l'éclairage public pour le bas du village et la réhabilitation et la modernisation du comptage forain.

POUBELLES EN BOIS

Le constat d'un manque de poubelles dans notre village se fait chaque année à l'arrivée des beaux jours et des touristes. La municipalité a donc décidé d'en augmenter le nombre et de le faire par une fabrication et une pose en interne. Nos employés municipaux en ont fabriqué 10 et les ont

mises en place aux endroits stratégiques. Nous rappelons que ces poubelles sont uniquement prévues pour recueillir les petits déchets de nos visiteurs.

PONT DE VAUCOURTE

Suite aux détériorations importantes de la voute du pont de Vaucourte constatées par des riverains et certains élus, il a été décidé pour des raisons évidentes de sécurité et par Arrêté du maire :

1. De limiter le tonnage et les gabarits sur le pont

2. De modifier l'emplacement des poubelles afin que les véhicules lourds du Service de Ramassage des Ordures Ménagères de la CCVD n'aient plus à emprunter le pont.

Après étude par un cabinet certifié, une consultation a été lancée et les travaux de réfection ont été réalisés récemment. Cela a engendré une interdiction totale de circulation d'un minimum de 4 semaines pour les véhicules. Un itinéraire de déviation pour les véhicules agricoles uniquement s'est fait par le chemin des Fougères. Pour les véhicules de particuliers, un itinéraire a été balisé (Les Reys de Saulce, Mémorial, Platet ...) Le coût de ce chantier imprévu sera élevé pour notre commune, entre 45 et 50 000 €.

P.Minguez



CONCERTS DE POCHE

Dimanche 19 mai à 16h

"On ne présente plus le pianiste Philippe CASSARD, considéré par ses pairs, la critique et le public comme un des musiciens les plus attachants et inventifs de sa génération. Ses remarquables interprétations de Schubert mêlent fougue et tendresse avec une simplicité exemplaire qui nous touche."

Dimanche 19 mai à 16h

Église Sainte-Foy 26270 Mirmande

Philippe CASSARD, piano / Programme : Schubert

Tarifs : 10 € plein / 6 € réduit - Réservations sur www.concertsdepoche.com ou au 06 76 61 83 91

Concert organisé par Tonalité Plurielle et les Concerts de Poche.



RESSAC installation de Mt. Simone

**Sur le rocher, dans l'église,
seule au milieu, une boule
pendulait. Et puis c'est tout.**

"Je tressaillis en entendant un dialogue, précis et nonchalant, entre un garçon avec des lunettes et une fille qui n'en portait pas.

« C'est le pendule de Foucault, disait le garçon. Il pend sous la coupole depuis 1855, depuis ce trou, au milieu de la voûte d'arête par un fil de 67 mètres..

– Et qu'est-ce qu'il fait, il pendouille et c'est tout ?

– Il démontre la rotation de la terre. La trajectoire de son oscillation est fixe, c'est ce qui l'entoure qui tourne.

– Et pourquoi c'est fixe ?

– Parce que son point... comment dire... dans son point central,

écoute bien, chaque point qui se trouve précisément au milieu des points que tu vois.. bien... ce point – le point géométrique – tu ne le vois pas? il n'a pas de dimensions, et ce qui n'a pas de dimensions ne peut aller ni à droite ni à gauche, ni en bas ni en haut. Donc il ne tourne pas. Tu piges ? Si le point n'a pas de dimensions, il ne peut pas même tourner autour de lui-même. Il n'a pas même lui-même...

– Mais si la terre tourne ?

– La terre tourne mais le point ne tourne pas. Merde! Si ça te va pas c'est comme ça, sinon tu vas te faire voir. D'accord ?

– C'est ses oignons. »

Misérable. Elle avait devant elle l'unique endroit stable du cosmos, l'unique rachat de la damnation du panta rei et elle pensait que ce n'était pas ses oignons..."

..Suite le 25 mai

MtSimone



**Vernissage le samedi 25 mai à 18h
avec une petite lecture illustrée.**

**Exposition du 25 mai au 23 juin
à l'église Sainte Foy;
Ouvert tlj de 11h à 19h.**

NAISSANCE D'UN NOUVEAU FESTIVAL DE MUSIQUE

LES SÉSAMERIES

"Chers Mirmandais,

J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement d'un projet de Festival de Musique de Chambre à Mirmande, avec la complicité de la Mairie, des associations, de tous ceux qui voudront se joindre à nous ! Les 14, 15, et 16 juin, le Quatuor Sésame, ensemble de jeunes et merveilleux musiciens, donnera l'intégrale de la musique de chambre de Ravel : Le vendredi 14 et le samedi 15, concert à 20h à Ste Foy, le dimanche matin à 11h, « Open Bach », déambulation avec cordes dans le village. Vous êtes chaleureusement conviés et vive la Musique !"

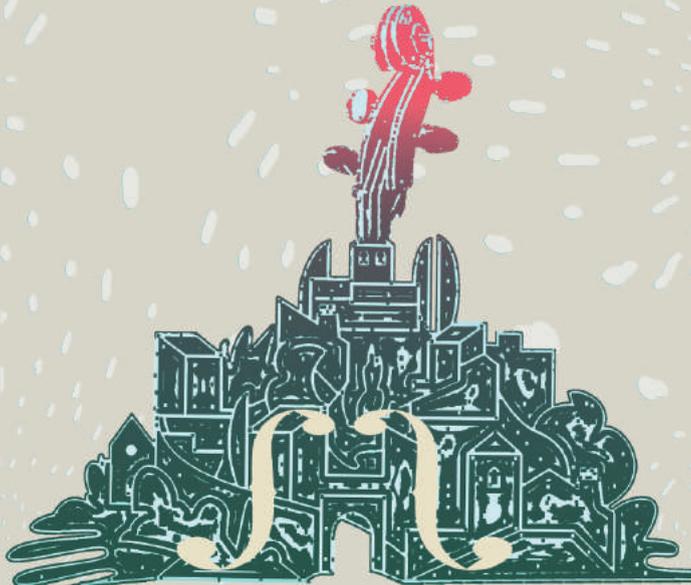
Monette Vacquin

MIRMANDE
FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Les Sésameries de Mirmande
Organisé par l'association
La Basse Continue

14, 15, 16
JUIN 2019

LES
SÉSAMERIES



Programme

Vendredi 14 juin - 21h	Samedi 15 juin - 21h									
Église Sainte-Foy	Église Sainte-Foy									
Programme Ravel I	Programme Ravel II									
Sonate pour violon et piano op. posthume	Ma mère l'Oye pour piano à 4 mains									
Sonate pour violon et violoncelle	Trio pour piano, violon et violoncelle									
Berceuse sur le nom de Gabriel Fauré	Quatuor à cordes en Fa majeur									
Sonate pour violon et piano en Sol majeur										
Samedi 15 juin - 15h	Dimanche 16 juin - 11h									
Église Sainte-Foy	"Open-Bach" - Balade musicale et gourmande dans le village									
"L'énigme Ravel" conférence par Michel Sendrez	Avec l'ensemble Sésame Ann-Estelle Médouze (violin) Naaman Sluchin (violin) Barbara Giepner (alto et piano) Maitane Sebastian (violoncelle) Julien Le Pape (piano)									
<table><thead><tr><th></th><th>Plein tarif</th><th>Tarif réduit</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 concert</td><td>20€</td><td>15€</td></tr><tr><td>2 concerts</td><td>35€</td><td>25€</td></tr></tbody></table>		Plein tarif	Tarif réduit	1 concert	20€	15€	2 concerts	35€	25€	
	Plein tarif	Tarif réduit								
1 concert	20€	15€								
2 concerts	35€	25€								
Entrée libre Conférence et Open-Bach										
Les Sésameries de Mirmande Organisé par l'association La Basse Continue	Achat des billets à l'Office de tourisme du Val de Drôme, sur billetweb, ou sur place le soir des concerts									

Logos: Mirmande, La Basse Continue, Gabriel Fauré, L'Entrepôt, Mirmande, Les Sésameries de Mirmande, Office de tourisme du Val de Drôme

© 2017 Office de tourisme du Val de Drôme

SAOÛ CHANTE MOZART Ste foy jeudi 11 juillet à 20h

« Pour ses 30 ans, le festival « Saoû chante Mozart » fait escale à l'église Ste-Foy pour vous faire découvrir les amours de la belle Maguelone et de Pierre de Provence.

Jeudi 11 juillet - 20h - Église Ste-Foy à Mirmande

“ La belle Maguelone”
Soirée musique et poésie autour de quinze mélodies contant la fondation légendaire de la cathédrale de Maguelone : un concert-lecture épique.
Thomas Dolié, baryton Anne Le Bozec, piano Didier Sandre, de la Comédie Française, récitant *Johannes Brahms - “Die schöne Maguelone” Op 33*

Tarif : de 7.50€ à 28€

Billetterie:

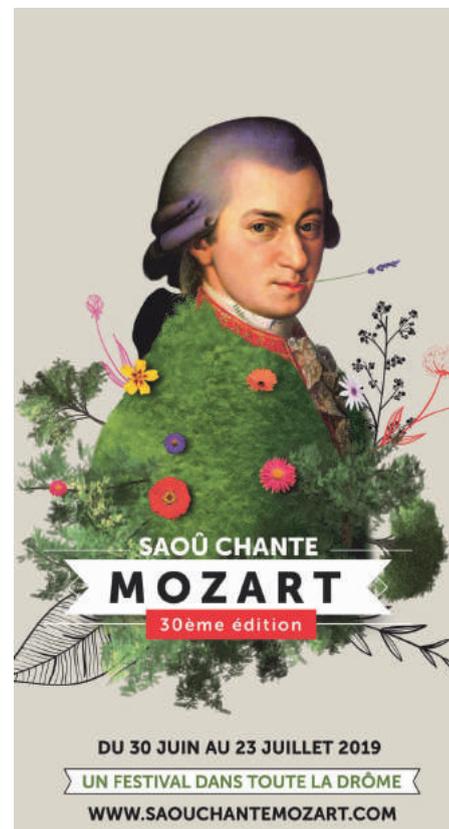
www.saouchantemozart.com

L'achat de billets sur le site internet est vivement recommandé car ce concert est numéroté avec série. Vous pourrez ainsi visualiser votre siège.

Office de tourisme de Mirmande et Saoû : 04 75 63 10 88

Permanence téléphonique au bureau du festival : 04 75 41 00 18

mardi et mercredi de 14h à 17h
jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30.



Le chœur RIPITIKI dirigé par Gédéon RICHARD, est un ensemble amateur de 19 chanteurs créé en 1995, basé dans le Val de Drôme ; il évolue entre musique ancienne et créations contemporaines. Tout en continuant à se produire

RIPITIKI

Ste Foy Dimanche 29 Septembre à 17h

régulièrement dans son répertoire « a capella », RIPITIKI s'associe ponctuellement à d'autres formations lui permettant d'aborder le répertoire avec orchestre.

Exigence, qualité et homogénéité vocale permettent maintenant au chœur Ripitiki d'interpréter des pièces écrites pour lui, par des compositeurs contemporains régionaux, ainsi que des chants slaves et latins d'hier et d'aujourd'hui.

Le choix éclectique du répertoire incarne l'originalité de cet ensemble : il semble qu'il y ait tout un monde entre Claudio Monteverdi et Etienne Roche ; les siècles écoulés les séparent et pourtant les notes intemporelles se répandent et se perpétuent sous des colorations différentes et cependant semblables.

Ripitiki

CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE

Les 24 heures de pétanque 20 et 21 juillet 2019

L'événement devenu traditionnel et incontournable, aura lieu au stade de Mirmande. Son coup d'envoi est prévu pour 17h. 24h d'animation musicale, un coin enfants et d'autres surprises vous attendront lors de ce combat amical. L'association compte sur la participation de tous les volontaires à la préparation.



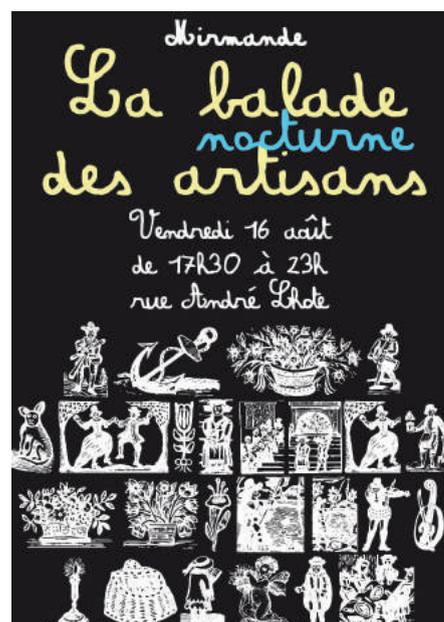
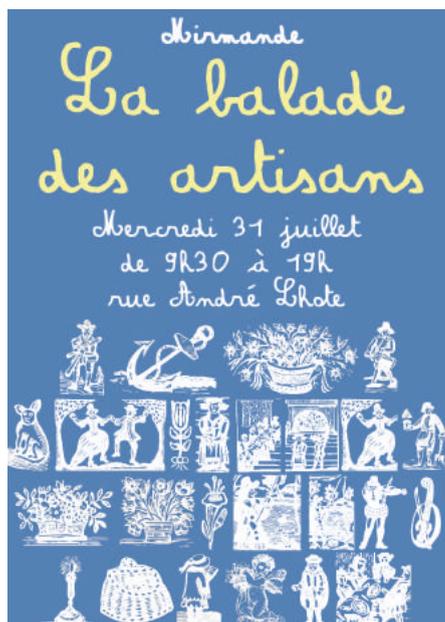
Les mardis soir sont consacrés à un moment de partage, avec goûter et apéritif, afin de tisser un lien amical, enrichissant et motivant pour l'organisation de cet événement !

Nouvelle composition du Bureau de l'Association Idée :
Président : Dominique OUVRAT
Vice-président : David CARGOËT
Trésorier : Lionel GRANJON
Secrétaire : Joëlle GRAZIANI



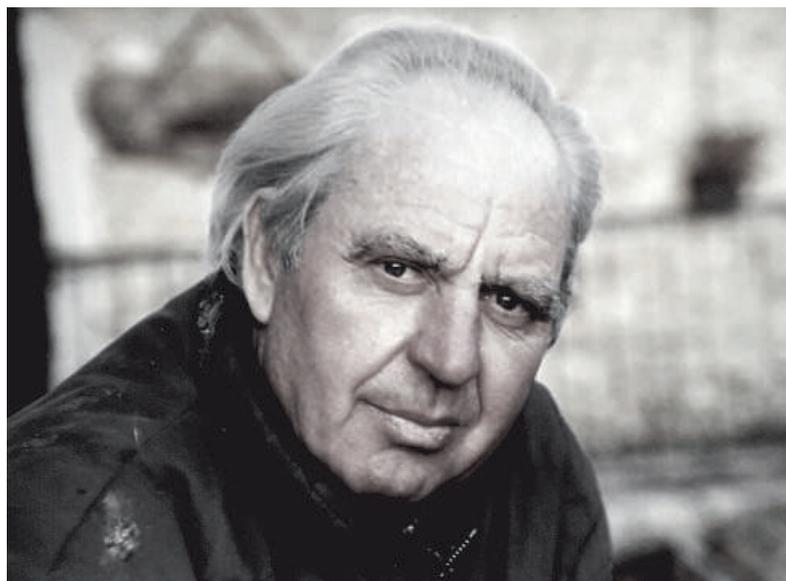
MARCHÉS

LA FOIRE
AUX PLANTES
dimanche 13 octobre



HENRI CHARROIN, UNE VIE MIRMANDAISE

Le « Petit Moulin » est en deuil. Henri Charroin s'en est allé le 1er février 2019. Enraciné dans la terre mirmandaise depuis 93 ans, cet arboriculteur n'a cessé d'innover.



Comme la famille Charroin, quelques pionniers se lancent dans la culture des arbres fruitiers : Victor Rouveyre, Pierre Bert, Max Tracol, Marcelou Chastan - et d'autres encore - ont tout à inventer. Il faut mettre au point des calibreuses, créer un réseau de commercialisation... les expériences et les découvertes se partagent.

Les champs se couvrent de vergers donnant à Mirmande sa nouvelle identité.

En 1800, la famille Charroin, originaire de Haute-Loire, s'installe à Mirmande pour y exercer le métier de scieur de long.

A l'aube du XX^{ème} siècle, Charles, un de leurs descendants, épouse Maria Caillet originaire de Saou. De leur union naissent 4 enfants, Charles, Henri, Marc et Denise. Marc reste aujourd'hui le seul représentant de sa génération.

La famille habite le village et vit de la culture des céréales. A 14 ans, après l'école communale, Henri rejoint son père dans les champs.

Fort de l'aide de ses fils, Charles choisit de diversifier son activité et se lance dans l'élevage des brebis. Quitter le centre du village s'impose, la maisonnée s'établit « Quartier des Buis ».

En 1942, la famille se déplace à nouveau pour s'installer quartier « Le Relut » et débiter dans l'arboriculture.



Quand Henri épouse Ginette PELOUX en 1953, le couple achète le « Petit Moulin » et s'y installe. La famille s'agrandit avec la naissance de Raphaël en 1955 et de Pascal en 1963.

La Teyssonne qui traverse la propriété et l'écluse qui alimentait l'ancien moulin à farine donnent à



Henri l'idée de créer une pisciculture en complément de l'exploitation des vergers.

Marc se joint à lui pour la réalisation de ce projet. Les deux frères aménagent l'espace, construisent des bassins. En 1972, les premiers œufs, arrivés par le train depuis Mandelieu la Napoule, sont immergés dans un bassin, bien à l'abri dans la cave. Cette « pouponnière » aux eaux filtrées, verra éclore les alevins.

Dûment calibrés, les alevins devenus truitelles puis truites, passeront de bassin en bassin au gré de leur développement, jusqu'à l'épuisette de Ginette qui se charge de servir les clients.

Après deux années de croissance, de belles truites « arc en ciel » pesant quelque 200 g pour 25 cm, feront le régal des gourmets, restaurateurs et particuliers, venus parfois de loin pour en profiter.

« Le travail était important » souligne Marc. « Nous étions présents 7 jours sur 7 pour surveiller la température de l'eau, son oxygénation, nettoyer les bassins chaque semaine. Les nuits d'orage ou de grand vent, je me levais pour enlever les feuilles qui obstruaient les grilles, mettant en danger la vie des truites ».

L'âge venant, les deux frères aspirent à un peu de repos. Ils arrêtent la pisciculture pour se consacrer totalement à leurs vergers auxquels ils avaient ajouté la culture des kiwis.

Avant de s'en aller, Henri aura eu le bonheur de connaître son petit fils Arthus, né le 26 décembre 2016, fils de Pascal et de Maud, sa compagne.

M-A Gualda

INFOS MAIRIE

EDF - Service client

09 69 36 66 66
EDF Enedis dépannage :
09 726 750 26

CAF

06 80 60 99 70
Permanence au Centre Social de Lorient
Rue Schwalm
26 270 Lorient
Le vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h à 16h.

Agence postale communale

04 75 41 17 20
Située à l'Office de tourisme
Le Village
26 270 Mirmande
Horaire d'ouvertures :
Mardi-mercredi-vendredi de 9h à 13h
sauf juillet/août: mardi au vendredi
de 10h-13h

Pôle Emploi

39 49
11 rue des Anciens Combattants d'Outre-
Mer 26 400 Crest

SIVOS

Le Syndicat Intercommunal à Vocation
Scolaire
vous accueille dans la
mairie de Mirmande.
04 75 63 03 90
Les horaires sont :
Lundi, Mardi et Jeudi
13h00 - 17h00

Suez distribution eau intercommunal

0977 408 408
Urgences 24h/24 - 7j/7 :
09 77 40 11 36

ETAT-CIVIL

DÉCÈS

Myriam Lamotte
décédée le 21 décembre 2018

Henri Charroin
décédé le 01 février 2019

Joseph Henri Bourdi
décédé le 25 avril 2019

	SAMU	15
	POLICE	17
	POMPIERS	18
	TOUTES URGENCES <i>Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes</i>	112
	SMS OU FAX <i>Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</i>	114

ENSEMBLE Mirmande n°8

Directeur de publication :
B. Maclin

Rédacteurs:
P. Minguez , M.A. Gualda, B. Maclin, F.Ibarra,
S. Marinet.

Photos:
S. Marinet,
Maquette: S. Marinet
Impression:
Imprimerie Bayle-Montelimar

DALVA DUARTE
JEAN-LOUIS MONNET
LE GRAND SECRET



du 6 avril au 19 mai 2019
Église Ste Foy 26270 Mirmande
Tous les jours de 11h à 19h
www.hautevoltigemirmande.com

LES CONCERTS DE POCHE Ste Foy
dimanche 19 mai à 16H00



Marcelle Rivier
Exposition



du 7 juillet
au 15 septembre 2019
Eglise Sainte Foy
Ouvert tous les jours de 11h à 19h.

Les Sésameries de Mirmande



Festival de musique de chambre
1ère édition
14, 15 et 16 juin 2019

11 juillet à 20h
Eglise Sainte Foy



SAOÛ CHANTE
MOZART
30ème édition

Mirmande



Eglise Sainte Foy
Mt. Simone "RESSAC"
(Installation)
du 25 mai au 23 juin 2019
Vernissage 25 mai à 18h
Lecture illustrée à 19h
Ouvert tj de 11h à 19h

RIPITIKI



Ste Foy
Dimanche 29 Septembre à 17h



Rejoignez-nous sur facebook
mairie.mirmande ainsi que sur
mirmande.org

Mairie de Mirmande
Le Village
26 270 Mirmande
04 75 63 03 90
04 75 56 03 38 (fax.)

Horaires d'ouverture au public : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h00 à 17h00.